

Désignation d'un représentant de la Ville de Besançon au Conseil d'Établissement du Centre de Long Séjour de Bellevaux

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par courrier du 27 décembre 1999, Mme la Directrice du Centre de Long Séjour de Bellevaux nous informe de la mise en place d'un conseil d'établissement au sein de cette structure, composé de représentants des usagers, des familles, des personnels, du conseil d'administration ainsi que d'un représentant de la commune du lieu d'implantation de l'établissement.

Ce membre assiste aux réunions avec voix consultative.

Je vous propose de désigner M. SANTI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2000.